



# Maîtrise de la confidentialité

## 1. Modifications par rapport à la version précédente

Retrait de la page de garde existant sur la version 1

## 2. Objet et domaine d'application

Cette procédure décrit les mesures prises par le laboratoire pour garantir la confidentialité des informations médicales. Elle s'applique à l'ensemble du personnel et à toutes personnes étrangères susceptibles d'entrer dans les locaux techniques.

## 3. Documents associés

E2- PR 01	« Transmission et communication des résultats »
I1- PR 01	« Maîtrise du système informatique du laboratoire »
I3- ENR 01	« Engagement de confidentialité Société »
I3- ENR 02	« Engagement de confidentialité Individuel »
I3-ENR 03	« Entête de confidentialité par fax »

## 4. Responsabilités

Chaque membre du personnel est responsable de l'application des règles de confidentialité.

## 5. Déroulement de l'activité

### 5.1 Accès aux locaux techniques

L'accès aux locaux techniques du laboratoire est réservé aux personnes travaillant dans le laboratoire et aux personnes soumises au secret médical. Un panneau d'accès réservé est placé sur la porte d'entrée de la partie technique du laboratoire.

Toute personne qui est amenée à intervenir dans le laboratoire s'engage à respecter la confidentialité des informations auxquelles il pourrait avoir accès.

Pour cela un formulaire d'engagement doit être signé avant de pénétrer dans les locaux techniques du laboratoire :

- I3-ENR01 : « Engagement de confidentialité Société » : concerne les prestataires externes, fournisseurs....
- I3-ENR02 : « Engagement de confidentialité individuel » : concerne essentiellement le personnel des services supports.

Ces documents sont conservés dans des classeurs dédiés au secrétariat.

### 5.2 Charte d'accès et d'usage au SI

Chaque membre du personnel signe une charte d'accès et d'usage au SI et s'engage entre autre au respect de la confidentialité des données patients.



## **Maîtrise de la confidentialité**

### **6. Classement et archivage**

Se référer au document I2-PR02 Gestion des enregistrements et archivage